

# ASSOCIATION DÉFENSE « CHAPRAIS – ROTONDE »

----- Association Loi 1901 -----

28 D, Rue de la Rotonde -25000 BESANÇON

contact téléphonique : 03 81 50 60 07

www.chapraisrotonde.fr

association@chapraisrotonde.fr

MAIRIE de BESANCON

Madame Nicole Weinman

Ajointe « Déplacements, transports,

Circulation, modes doux, stationnement, voirie »

2, Rue Mégevand

25034 BESANCON Cedex

Besançon le 19 mars 2008

## Objet : Les problèmes de stationnement aux Chaprais.

Madame,

Dans le cadre des élections municipales, le Collectif du Cadre de Vie à Besançon, que vous aviez rencontré a soumis à Monsieur Fousseret un questionnaire qui, outre des questions générales, comportait des questions particulières au quartier des Chaprais.

Certaines de ces questions ainsi que leur réponse vous concernent plus particulièrement en votre qualité d'ajointe « Déplacements, transports, circulation, modes doux, stationnement, voirie » :

- 1) « **Le stationnement minute** » Rue de Belfort afin de favoriser les commerces. Le maire nous a répondu « *c'est fait avec la création récente de 4 emplacements « livraison », avec 3 ou 4 places chacune. L'arrêt provisoire y est permis mais pas le stationnement.* »

Il conviendrait d'informer les automobilistes de cette possibilité, car baptiser ces emplacements « livraison » prête à la confusion.

- 2) **Le devenir des terrains ex-Pomona** rue de la Rotonde, propriété de RFF, classés provisoirement dans le PLU comme zone d'activités ferroviaires, le maire nous répond : « *Le PLU a classé ce site en zone ferroviaire donc inconstructible en l'état. RFF est ainsi contraint d'associer la ville à tout projet, les habitants seront évidemment informés et associés à tout projet.* »

Notre association propose que ces terrains servent de parking-relais en limite de la 1<sup>ère</sup> couronne du centre ville, parking qui se révélerait utile également pour le futur palais des congrès envisagé près de la gare.

- 3) **La nouvelle voie reliant la rue de Vesoul à la rue de Belfort, inscrite dans le PDU.**

Nous souhaitons être informés, les habitants associés au tracé de cette voie et à la mise en œuvre de mesures concrètes de protection afin de limiter les nuisances.

Le maire nous répond « *que l'association, les habitants seront associés dans le cadre du Conseil de Quartier le moment venu* ».

Cette réponse nous conviendrait à condition que comme il l'a promis par ailleurs, les associations représentatives soient associées aux réflexions des Conseils de Quartier.

- 4) Le maire nous a fait la même réponse en ce qui concerne notre proposition d'élaboration d'un plan de réfection des chaussées et trottoirs du quartier, comportant un état des lieux et un calendrier prévisionnel des travaux éventuels nécessaires.

Nous espérons donc être associés soit directement, soit dans le cadre du Conseil de Quartier à la réflexion qui sera organisée dans ces domaines.

- 5) Le maire a retenu le principe de **réaménagement de la place de la Liberté**. Cette question nous intéresse au même titre que les autres.

-6) A une question concernant **la désignation d'un « monsieur piétons » à l'instar d'un « monsieur vélo »**, Monsieur Fousseret s'est déclaré « *favorable à cette idée* ».

Enfin, autre point qui ne figurait pas dans le questionnaire car il avait déjà été traité en partie par votre prédécesseur, Monsieur Jean-Claude Roy, la mesure du trafic et de la vitesse rue de la Rotonde et notre demande de ralentisseurs.

Des mesures ont été effectuées par les services municipaux en janvier 2008, sur seulement 3 jours et sans week-end inclus, si bien que les résultats ne sont pas du tout significatifs.

Nous souhaiterions donc, comme nous l'indiquions dans un courrier adressé à Mr Jean-Claude Roy le 22 février 2008, que de nouvelles mesures soient effectuées, à hauteur du 22 A, 22 B, rue de la Rotonde, sur une dizaine de jours et ce, au printemps.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à tous ces points et souhaitons que nous puissions engager, avec vous, une réflexion citoyenne sur les problèmes du quartier dans un dialogue constructif au service de ses habitants.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président

Jean-Claude Goudot